

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Albi le 20 mars 2025

VENT VIOLENT : LE TARN PASSE EN VIGILANCE ORANGE VENT VIOLENT, DES RAFALES JUSQU'À 110KM/H ATTENDUES DANS LE SUD DU DÉPARTEMENT

Le département du Tarn est placé en vigilance jaune pour vent violent depuis mardi 18 mars à 03h00. À compter de ce jour, jeudi 20 mars à 21h00, il passera en vigilance orange – vent violent. La levée de la vigilance orange est prévue pour demain, vendredi 21 mars à 16h00.

Des rafales de vent d'autant de 110km/h sont attendues localement, notamment dans le Sud du département du Tarn, avec un pic d'intensité prévu dans la journée de vendredi, qui devraient s'atténuer en fin de journée.

Des mesures de restriction de circulation sont prises par arrêté zonal :

- abaissement de la limitation de vitesse de 20 km/h pour tous les véhicules dans la limite de 90km/h pour les véhicules légers et de 70 km/h pour les poids lourds sur les autoroutes et routes nationales du département du Tarn, dans les deux sens de circulation,
- interdiction de dépassement pour les poids-lourds (PTAC supérieur à 7,5 tonnes).

Le Préfet du Tarn appelle tous les citoyens à la prudence, notamment dans leurs déplacements.

Conseils de comportement pour le phénomène « orange vent violent »

- Limitez vos déplacements
- Sur la route, redoublez de vigilance et réduisez votre vitesse
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés
- Évitez toute activité en plein air
- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol

Pour suivre l'évolution de la situation consultez le bulletin de vigilance Météo France :

<https://vigilance.meteofrance.fr/fr/tarn>.

Contacts presse – Préfecture du Tarn :

1/1

Mila LEGAY – 06 07 16 41 09

Olivier LEHMULLER – 06 99 22 83 55

Camille SCHMITT – 06 40 49 87 98

Astreintes communication (après 18 h – w-e et jours fériés) : 06 08 36 07 22

Mail : pref-communication@tarn.gouv.fr